

RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE.

Diplôme de Licencié en Droit.

Le Ministre de l'Instruction publique,

Vu le Certificat d'aptitude au grade de Licencié en Droit accordé le 3 juillet 1923
par les Professeurs de la Faculté de Droit de Paris, Académie de Paris,
à M. Plaza Salvador Enrique, né à Caracas,
département de Venezuela, le 1^{er} janvier 1896 ;

Vu l'approbation donnée à ce Certificat par le Professeur de ladite Académie et ratifiant le susdit Certificat,
Donne, par les présentes, à M. Plaza le Diplôme de
Licencié en Droit, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois, décrets et règlements.

Matières à option sur lesquelles le candidat a été interrogé :
1° Droit public
2° Législation financière

Fait à Paris, sous le Sceau du Ministère de l'Instruction publique,
le 15 OCT 1923 192.

Pour expédition conforme :

Le Directeur de l'Enseignement supérieur,



[Handwritten signature]

Signature de l'impétrant :

Le Ministre de l'Instruction publique,
Signé : Léon Bérard

Delivré par le Recteur de l'Académie de PARIS

21 OCT 1923
POUR LE RECTEUR
l'Inspecteur de l'Académie

[Handwritten signature]

Le Chef du Bureau du Cabinet de Ministre
de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
a validé la signature de M. Maurellet
En présence d'Hadrien
opposé ci-contre
Paris, le 12 février 1924



Contre



LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DÉPARTÉMENT DE LA SIGNATURE DE
Maurellet
PARIS, LE 12 FEVR 1924
POUR LE MINISTRE
POUR LE CHEF DE BUREAU DÉLÉGUÉ

AGENT COMPTABLE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
LE 12 FEVR 1924
Reçu
Quittance N°

Rymey

Visto en esta Legación
para la legalización de la franco
del Sr. *Aymery* del Ministerio
de Relaciones Exteriores de Francia.
Paris, 12 febrero de 1924

p. el Ministro y p. a.

Raül Capriles
Secretario.

